

## **DESCRIPTION DU PROJET TERRAIN 2**

### ***Un projet clé pour l'avenir de la Section Hockey***

La décision de procéder d'abord à la rénovation du terrain 2 avant celle du terrain 1 a été motivée par notre désir de mettre à disposition des membres deux terrains mouillés dès à présent. Bien sûr, la contrainte liée à la rénovation lourde de notre tribune classée, qui implique de suivre la procédure imposée par les Monuments et Sites, a été également un facteur déterminant dans notre décision. Nous avons bien sûr considéré les préférences exprimées par notre Ecole des Jeunes et les nécessités liées à la politique sportive qu'elle entend mener. Subsidièrement, il n'est pas indifférent de nous positionner parmi la poignée de clubs bruxellois qui, avec deux terrains mouillés, peuvent louer leurs installations à la Fédération pour les entraînements nationaux Be Gold et les organisations des sélections des districts. Une demande dans ce sens est d'ores et déjà rentrée à la fédération.

Enfin, il faut réaliser que cet investissement nous remettra en conformité avec les normes de la Fédération et de la FIH tant au niveau de la qualité de notre revêtement que de la puissance de notre éclairage (300 Lux).

### ***Un projet réalisé par des professionnels de haut niveau***

Les travaux de placement du terrain ont été confiés à la firme De Ceuster Sport en association avec la société Condor Grass pour le choix du tapis. La pose d'un système d'éclairage LED « AAALux » qui améliorera nos performances énergétiques, sera réalisée par la société Oostendorp Belgium. Enfin un dallage entre les deux terrains sera posé par la société Eurodal. Tous ces intervenants proposent des références de professionnalisme et de qualité incontestables.

### ***Planning des travaux***

Les travaux commenceront à la mi juillet et dureront un mois.

Le terrain sera inauguré à l'occasion de notre tournoi de rentrée Back to School.

### ***Bon à savoir***

. Les abords ont retenu toute notre attention et ainsi une surface dallée faisant la jonction entre les deux terrains et la terrasse du chalet du bas verra le jour. Un accès pour les personnes à mobilité réduite est prévu par l'avenue Rijckmans.

. Des filets de protection supplémentaires seront placés tout autour du terrain.

. La petite zone d'échauffement à côté du chalet sera rénovée également ce qui profitera à nos plus jeunes joueurs et joueuses.

. Un raccordement aux compteurs électriques situés au bas de l'avenue du Racing permettra de délester la charge sur nos compteurs du haut, de manière à éviter les problèmes de coupure actuels en cas de pointe de charge.

. Terrain 1 : la rénovation de l'arrosage défectueux du terrain 1 est incluse dans les travaux, ainsi que le prolongement de filets de protection sur 6 mètres de hauteur entre le terrain 1 et les terrains de tennis 7-8-9.

### ***Financement / amortissement***

Le financement de notre projet est assuré grâce à la première tranche d'une obligation privée souscrite par certains membres du club. Nous les remercions de la confiance qu'ils placent dans le club et sommes conscients de la qualité de leur attachement à nos couleurs.

Cette obligation sera remboursée sur 10 ans après un an de grâce.

Après la polémique de l'an dernier, nous sommes convaincus que tous les membres de la section hockey apprécieront la concrétisation du projet terrain 2 et y verront le respect d'engagements que le Conseil d'Administration n'avait pas encore été en mesure d'honorer. Pour nous, il est capital que chaque joueur et joueuse de la section Hockey, du plus petit au plus âgé, réalise qu'il/elle contribue au financement annuel des infrastructures coûteuses utilisées et qu'un club privé tel que le nôtre développe sans aucune aide extérieure (à la différence de nombreux clubs aidés par leurs communes ou régions).

Cette contribution peut être estimée à 50 euros en moyenne dans une cotisation annuelle.